

Un navire se conduit de sa passerelle

Autor(en): **Ehrsam, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **128 (1983)**

Heft 6

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un navire se conduit de sa passerelle *

par le brigadier Jean-Pierre Ehrsam

«La puissance d'une nation, le respect qu'elle inspire, le poids qu'elle pèse dans les affaires du monde se mesurent aux preuves qu'elle donne de sa volonté de défense. C'est là que réside la garantie première de son avenir.»

Ce texte, dû à la plume de Maurice Druon, de l'Académie française, introduisait un article paru récemment dans le «Figaro Magazine», article dans lequel il était surtout question des coupes effectuées dans le budget des armées par le gouvernement de notre voisin de l'Ouest.

Dans le même temps, il se trouvait en Suisse 100000 citoyens pour faire usage du droit démocratique par excellence: l'initiative populaire. Mais cela dans le but à peine voilé d'affaiblir la capacité de défense de notre pays en soumettant au référendum facultatif les seules dépenses militaires, à l'exclusion de toutes autres, avec ce que cela comporte à la longue de conséquences prévisibles, dont la moindre n'est pas, ô paradoxe, la disparition des droits démocratiques précisément. Ce sera alors l'adieu aux libertés démocratiques, l'adieu aux possibilités d'expression populaire que sont l'initiative et le référendum, pour ne citer que celles-là.

** Large extrait de l'exposé fait par l'auteur à la dernière assemblée de l'Association pour le développement de la revue « Notre Armée de Milice », dont il est le président.*

A quelle aune faut-il mesurer la portée de cet événement concomitant au précédent? Qu'entreprendre pour limiter ses retombées négatives?

Ce fut, sauf erreur, pendant la Révolution française, que la gauche et la droite politiques entrèrent dans le langage. Cette notion me paraît pourtant peu appropriée à l'usage qu'on en fait, dans son acception moderne surtout, car, finalement, gauche et droite font partie d'un tout, et ne divisent pas un tout. Il me semble plus juste dès lors de comparer une nation, ou son Parlement, à une sphère, ou, mieux encore, au corps humain. Nous le savons, chacun des éléments de ce corps participe à la vie de l'entier du corps; chaque élément de ce corps est donc indispensable à la vie.

N'en va-t-il pas de même de la nation?

Or, l'homme sain ne s'affole pas d'un bouton qui lui pousse sur le nez. Manifestation épidermique s'il en est, il peut la négliger. Mais ce bouton, et là il remplit son rôle, ce bouton peut aussi être le signal d'une maladie grave. Pour la guérir, l'organisme fera appel à toutes ses ressources, et non pas plutôt à sa gauche qu'à sa droite, ou l'inverse. L'initiative en question serait-elle un bouton de ce genre sur le nez de notre Helvétie, comme le sont trop souvent certaines émissions anormalement itératives, vraisemblable-

ment parce que juteuses, de nos media?

Alors, quel remède?

Pour vivre et prospérer, tout système politique doit être conduit, et la démocratie davantage qu'un autre peut-être. Non pas parce que anarchique, mais parce que, fondée sur les libertés pour lesquelles tant d'hommes se sont battus et qui sont sa raison d'être, elle ne veut à juste titre connaître ni roi, ni dictateur, ni chef d'Etat ayant presque toutes les prérogatives d'un roi ou d'un dictateur. La tâche du gouvernement qu'elle se donne est donc plus difficile, celle de son Parlement aussi.

En effet, leurs actions, voire leurs activités, ont tendance à s'interpénétrer, ce qui peut avoir pour résultat de disperser les forces, de rendre inefficaces les efforts accomplis ainsi d'une manière peut-être incohérente.

On peut dès lors se demander si un retour modéré à une plus nette séparation des pouvoirs ne serait pas de nature à pallier un certain nombre des inconvénients résultant inévitablement de la direction «multicéphale» des affaires. Davantage d'autorité et de possibilités d'agir aux membres du gouvernement, davantage de responsabilités aussi, donneraient fort proba-

blement plus de poids à l'action gouvernementale, plus d'impact aux actions entreprises.

Car n'est-ce pas, lorsque l'Amirauté ordonne un changement de cap à l'escadre, c'est le commandant du porte-avions, et lui seul, qui donne les instructions précises dont l'exécution, par son équipage, permettra au lourd bâtiment de prendre ce cap. Toute intrusion venue de l'extérieur du navire gênerait certainement la procédure de navigation engagée dès la réception de la mission. Une fois le but atteint, lorsque le commandant rend compte de sa mission, libre alors aux membres de l'Amirauté d'examiner les détails de l'exécution et les résultats obtenus, de les louer ou de les critiquer.

Le raccourci d'une vision personnelle de la conduite d'un pays vraiment démocratique peut être exprimé d'une façon plus elliptique encore, qui nous ramène du même coup à notre devise, soit: «Maintenir – développer – assainir.» Toutes proportions gardées, ces trois verbes s'appliquent aussi bien à la conduite du pays qu'à celle de *notre armée de milice...*

J.-P. E.